Marché intérieur: 3ème réactualisation 2002.

2002/2143(COS) - 13/02/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen s'est exprimée sans ambiguïté, par 304 voix pour, 17 contre et 24 abstentions, en faveur d'un achèvement accéléré du marché intérieur afin de soutenir le développement économique et de créer des emplois. Il s'agit tout particulièrement de faire de l'achèvement du marché intérieur des services la priorité absolue pour le sommet économique de 2003, ont estimé les députés, qui ont adopté le rapport de M. Malcolm HARBOUR (PPE-DE, RU) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).